

Communiqué de presse

Contact presse :

Sophie PETITOT

sophie.petitot@fr.landwellglobal.com

Tél. 01 56 57 47 65

Neuilly, le 30/04/2008

Le Landwell Award a été remis à une équipe du Master II Droit de l'entreprise et des affaires / D.J.C.E. de l'Université Nancy II, composée de Mathieu Françon, Marion Gauvain et Brice Voillequin.

Le Landwell Award, prix du meilleur projet juridique et fiscal réalisé en équipe, a été décerné mardi 29 avril par le président du cabinet Landwell & Associés, Arnaud Chastel et le président du jury de l'édition 2008, Norbert Giaoui, directeur juridique de Lagardère. Le premier prix a été remporté par une équipe du Master II Droit de l'entreprise et des affaires / D.J.C.E. de l'Université Nancy II : Mathieu Françon, Marion Gauvain et Brice Voillequin.

Le Landwell Award 2008 organisé par le cabinet d'avocats d'affaires Landwell en partenariat avec la *Semaine Juridique Entreprise et Affaires* a été remis, au cours d'une soirée cocktail réunissant un public d'invités appartenant au monde du droit, de l'entreprise et de la presse économique.

Le premier prix a été remporté par Mathieu Françon, Marion Gauvain et Brice Voillequin du Master II Droit de l'entreprise et des affaires / D.J.C.E. de l'Université Nancy II.

Le deuxième prix ex-aequo a été remis à Sylvan Narainsamy, Adrien Gardrel et Marlène Godard-Masson du Master II Droit fiscal des affaires, Université Rennes I et à Delphin Boucher, Pierre-Olivier Cadet et Emilien Bernard-Alzias du Master II Propriété intellectuelle / D.J.C.E. et du Master II Ingénierie des sociétés / D.J.C.E. Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III.

Le prix spécial du jury a été décerné à Guillaume Monnet du Master II Propriété intellectuelle, distribution et commerce international, Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Industrielle, Strasbourg.

Le jury était composé des personnalités suivantes :

Arnaud Chastel,
Avocat, associé, Managing Partner du cabinet Landwell & Associés,
Guillaume Deroubaix,
Directeur éditorial de LexisNexis,
Patrick Dubert,
Directeur des ressources humaines d'Alstom,

Norbert Giaoui,
Directeur juridique de Lagardère,
Jean-Pierre Lieb,
Chef du service juridique, Direction Générale des finances publiques,
Daniel Mainguy,
Professeur à la Faculté de droit de Montpellier, Avocat,
Laurent Olléon,
Maître des requêtes au Conseil d'Etat.

A propos du Landwell Award

Créé en 2002 et organisé par Landwell & Associés, cabinet d'avocats membre du réseau PricewaterhouseCoopers, ce trophée récompense le meilleur projet juridique et fiscal réalisé en équipe d'après un cas pratique constituant un projet d'entreprise.

Organisé en partenariat avec La Semaine Juridique Entreprise et Affaires, ce prix qui offre l'opportunité à de nombreux étudiants en droit et écoles de commerce d'exercer leurs compétences dans leurs domaines, a également pour vocation de leur faire appréhender leur futur métier d'avocat conseil dans des conditions quasi-réelles.

Le Landwell Award® a trouvé une reconnaissance croissante dans le monde des affaires et dans les milieux universitaires. Chaque année, de nouvelles universités et écoles se portent candidates. Des professeurs d'université responsables de diplômes (DESS, DJCE) recommandent notre concours à leurs étudiants et les mobilisent. Ce concours est doté de plus de 10 000 € de prix, d'abonnements à la revue hebdomadaire La Semaine Juridique édition entreprise et affaires et au service en ligne LexisNexis Juris-Classeur, et de stages rémunérés de 3 mois au sein du cabinet Landwell.

A propos de Landwell

Avec près de 500 avocats en France présents à Paris et dans 9 grandes métropoles régionales, et ses correspondants dans plus de 150 pays dans le monde, Landwell & Associés (www.landwell.fr) est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires international. Landwell & Associés est le cabinet d'avocats d'affaires membre du réseau PricewaterhouseCoopers. Ses avocats défendent les intérêts de leurs clients et les accompagnent dans la réussite de leurs opérations, sur leurs aspects fiscaux, juridiques et sociaux, en France et à l'international.

Sa capacité d'intervention globale, en conseil et en contentieux, fondée sur des expertises fiscales et juridiques reconnues et sur une offre de services développée à partir des enjeux stratégiques et opérationnels de ses clients, couvre les principaux domaines du droit des affaires et s'associe, en fonction des exigences d'un dossier, au savoir-faire des autres métiers du réseau PricewaterhouseCoopers : auditeurs, experts comptables et financiers et spécialistes des risques.

L'expertise des avocats du Cabinet Landwell & Associés s'appuie également sur la maîtrise des environnements juridique et réglementaire des principaux secteurs d'activités économiques de leurs clients.